

TRANSPORT ET MOBILITÉ

INÉGALITÉS TERRITORIALES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

— Josée-Ann Bettey

Une récente étude de l'Observatoire québécois des inégalités (OQI)¹ met en lumière des disparités dans le domaine du transport au Québec. Essentielle à la participation économique et sociale, comment la mobilité se déploie-t-elle en Abitibi-Témiscamingue? Aperçu des principaux facteurs qui contribuent aux inégalités en matière de mobilité dans la région.

Au Québec, la proximité d'un arrêt de transport en commun varie fortement : 83 % des personnes en milieu urbain vivent à moins de 500 mètres d'un arrêt, comparativement à seulement 14 % en milieu rural². Parmi les 16 agglomérations de recensement (AR) et régions métropolitaines de recensement (RMR) analysées par l'OQI, Rouyn-Noranda se classe au 12^e rang pour la proportion de la population résidant à moins de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun, soit 47 %. À titre comparatif, la proportion pour Montréal, au premier rang, est de 85,5 %.

L'Union des transports adaptés et collectifs du Québec a mesuré l'accessibilité au transport collectif et aux services essentiels offerts dans les MRC pour trois régions administratives, dont l'Abitibi-Témiscamingue³. Bien que la mesure n'ait pu se faire pour l'ensemble des MRC⁴, les résultats ont permis de montrer que seulement 14 % des lieux de résidence de la MRC de Témiscamingue ont accès à au moins une épicerie, un établissement de santé et un établissement d'enseignement grâce au transport collectif. Dans les deux MRC les plus urbanisées, cette proportion est de 63 % dans La Vallée-de-l'Or et de 66 % à Rouyn-Noranda.

ENTRE RURALITÉ ET DISPARITÉS ÉCONOMIQUES

- En Abitibi-Témiscamingue, près de la moitié de la population habite en milieu rural⁵.
- Le revenu disponible par habitant en Abitibi-Témiscamingue (37 109 \$) est légèrement supérieur à la moyenne québécoise (36 531 \$). Cependant, certaines MRC se situent sous cette moyenne, notamment la MRC d'Abitibi-Ouest (34 148 \$) et la MRC de Témiscamingue (33 050 \$), où la proportion de population rurale est la plus élevée⁶.

QUAND SE DÉPLACER DEVIENT UN FACTEUR D'APPAUVRISSMENT

Chez les ménages québécois, le transport occupe la 3^e place des dépenses les plus importantes après l'alimentation et le logement, représentant 12 % des dépenses totales. Une part importante est consacrée au transport privé (11 %) comparativement au transport public (0,5%)⁷. L'absence d'une offre suffisante de transport collectif, particulièrement en milieu rural, pourrait expliquer qu'en Abitibi-Témiscamingue, 87 % de la population active utilise l'automobile pour se rendre au travail. Or, posséder et utiliser une voiture au Canada représente une dépense annuelle de 6 000 \$ à 13 000 \$⁸. L'automobile étant le principal moyen de transport en Abitibi-Témiscamingue, cette dépendance entraîne une iniquité supplémentaire pour la population. En outre, la région se classe au sixième rang parmi celles où le prix de l'essence est le plus élevé au Québec⁹. Selon l'analyse de l'OQI, la forte dépendance à l'automobile fragilise financièrement une partie de la population, particulièrement à l'extérieur des centres urbains.

CE MOIS-CI

- > Inégalités territoriales en matière de mobilité
- > Trajectoires scolaires
- > L'humain au cœur de l'économie

Le transport pèse davantage sur le budget des ménages à faible revenu, qui y consacrent en moyenne 16 % de leur revenu, comparativement à 10 % pour les ménages plus aisés. Cette situation met en lumière l'injustice économique vécue dans les territoires où l'offre de transport collectif est limitée.

Parmi les enjeux prioritaires recensés par le Chantier régional du transport des personnes en Abitibi-Témiscamingue en 2024¹⁰, se trouvent de nouveaux besoins de mobilité liés notamment au vieillissement de la population ainsi qu'à l'arrivée de travailleuses et travailleurs ainsi que d'étudiantes et d'étudiants venus de l'étranger. Le renforcement du transport collectif est un des leviers pour favoriser l'inclusion et soutenir l'autonomie des personnes plus vulnérables¹¹, un réel défi dans un territoire vaste et à faible densité de population. Le Chantier régional souligne d'ailleurs l'importance d'adapter le financement gouvernemental aux réalités régionales et de soutenir la réduction des coûts d'exploitation afin de favoriser une offre de transport collectif optimale. ■

Sources : 1. Geoffroy Boucher, *En panne de mobilité : les inégalités en matière de transport au Québec*, Observatoire québécois des inégalités (2025). 2. "Rural" désigne une région à l'extérieur des centres de population dont la population est inférieure à 1 000 habitants. Statistique Canada. 3. Union des transports adaptés et collectifs du Québec (2025), *Rapport sur la mesure de l'accessibilité aux opportunités grâce au transport collectif régional*. 4. En raison des caractéristiques du service de transport collectif dans la MRC d'Abitibi et la MRC d'Abitibi-Ouest, l'accessibilité n'y a pas été calculée. 5. Statistique Canada, Recensement de la population 2021. 6. ISQ, Évolution du revenu disponible par habitant en 2023 au Québec ainsi que dans ses régions et ses MRC, 2024. 7. ISQ, Dépenses moyennes des ménages en dollars courants et coefficients budgétaires, selon le poste de dépenses, ensemble des ménages – Classification à 4 niveaux, Québec, 2017-2019 et 2021. 8. Association canadienne de santé publique, *Transport en commun – fiche d'information (février 2021)*. 9. Régie de l'énergie du Québec, *Étude sur le marché de la vente au détail de l'essence au Québec*. 10. Vecteur 5, Plan d'action du Chantier régional du transport des personnes en Abitibi-Témiscamingue. 11. Trajectoire Québec, *Avis sur la Stratégie nationale de prévention en santé* (2025).

ÉDUCATION

TRAJECTOIRES SCOLAIRES

— Mariella Collini

L'égalité des chances en éducation suppose que chaque personne, peu importe son milieu, puisse accéder à une éducation de qualité et réussir son parcours. Or, les trajectoires scolaires révèlent d'importantes disparités régionales. Inspirée d'un récent bulletin en éducation, cette analyse s'intéresse au taux d'accès à la formation postsecondaire.



En Abitibi-Témiscamingue, le taux de diplomation et de qualification après sept ans des trois dernières cohortes du secondaire a progressé régulièrement. Ainsi, la cohorte de 2017 montre un taux de 76,6 %, celle de 2016, de 74,0 % et celle de 2015 de 72,4 %. Dans l'ensemble du réseau public québécois, le taux enregistré est plutôt stable pour les cohortes, de 2015 (81,6 %) et 2016 (81,8 %) alors que celui de la dernière cohorte observée, soit celle de 2017, a connu une régression, s'établissant à 79,8 %. L'Abitibi-Témiscamingue figure parmi les sept régions ayant un écart négatif de deux points de pourcentage et plus par rapport à la moyenne de la province. Pour ce qui est du genre, les garçons ont un taux moins élevé que celui des filles dans toutes les régions. En Abitibi-Témiscamingue, dix points de pourcentage séparent les garçons des filles, un écart plutôt stable dans le temps.

Taux d'accès à la formation professionnelle selon le genre, au plus sept ans après l'entrée au secondaire (%), secteur public > MRC de la région et ensemble du Québec, année 2023 (correspondant à la cohorte de 2016)

	Filles	Garçons	Genres réunis
Abitibi	17,8 %	24,4 %	21,1 %
Abitibi-Ouest	28,7 %	39,6 %	33,5 %
La Vallée-de-l'Or	18,6 %	30,1 %	24,5 %
Rouyn-Noranda	11,8 %	29,1 %	20,9 %
Témiscamingue	16,2 %	31,8 %	25,0 %
Ensemble de la région	18,3 %	30,3 %	24,4 %
Ensemble du Québec	10,7 %	21,3 %	16,1 %

Source : ÉCOBES – Recherche et transfert, Plateforme Regard 360, consultation en octobre 2025.

ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon les données de la Plateforme Regard 360, parmi l'ensemble des élèves qui ont commencé le secondaire en 2016, plus de 24 % ont poursuivi leur parcours à la formation professionnelle au plus 7 ans après leur entrée au secondaire¹. Il s'agit d'un parcours scolaire plus fréquent dans la région comparativement à la moyenne québécoise du réseau public (16 %). Neuf régions administratives enregistrent des taux d'entrée plus élevés que la moyenne provinciale à la formation professionnelle au plus sept ans après l'entrée au secondaire (réseau public), parmi lesquelles le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont des taux de 24 % et plus. La variation d'une région à l'autre peut s'expliquer par la fluctuation de la demande pour ces types d'emplois propres à certaines économies locales.

À l'échelle de la région, les élèves des MRC de l'Abitibi-Ouest sont proportionnellement les plus nombreux à emprunter la voie de la formation professionnelle, suivis de ceux du Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or.

L'accès à la formation professionnelle varie beaucoup entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec. En Abitibi-Témiscamingue, le taux d'accès des jeunes hommes à la formation professionnelle est de 30 %, soit un écart de 12 points de pourcentage comparativement à celui des jeunes femmes (18 %). L'écart en faveur des jeunes hommes est de 10 points à l'échelle du réseau public québécois (21 % c. 11 %).

Taux d'accès à la formation professionnelle au plus sept ans après l'entrée d'une cohorte au secondaire (%), secteur public > MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, années 2015-2023 (correspondant aux cohortes 2008 à 2016)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Abitibi	26,6 %	31,1 %	27,0 %	31,9 %	29,7 %	23,0 %	24,7 %	27,3 %	21,1 %
Abitibi-Ouest	31,5 %	35,5 %	41,6 %	35,5 %	25,7 %	37,2 %	30,3 %	33,3 %	33,5 %
La Vallée-de-l'Or	16,7 %	22,9 %	18,4 %	27,9 %	20,2 %	20,6 %	20,2 %	24,4 %	24,5 %
Rouyn-Noranda	20,0 %	20,5 %	21,5 %	23,0 %	24,8 %	20,5 %	18,4 %	21,8 %	20,9 %
Témiscamingue	23,8 %	27,8 %	27,3 %	28,6 %	27,7 %	22,5 %	25,6 %	23,2 %	25,0 %
Abitibi-Témiscamingue	22,2 %	26,0 %	25,0 %	28,5 %	24,6 %	23,5 %	22,9 %	25,5 %	24,4 %
Ensemble du Québec	16,1 %	15,7 %	15,4 %	15,0 %	14,4 %	14,5 %	14,3 %	15,1 %	16,1 %

Source : ÉCOBES – Recherche et transfert, Plateforme Regard 360, Bibliothèque d'indicateurs : Parcours primaire-secondaire, ministère de l'Éducation, <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>.

À l'échelle des MRC, les jeunes hommes (40 %) et les jeunes femmes (29 %) de la MRC d'Abitibi-Ouest sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses à poursuivre leur parcours scolaire à la formation professionnelle au plus 7 ans après leur entrée au secondaire. L'écart le plus faible entre les genres est dans la MRC d'Abitibi. Une majorité des programmes offerts dans les centres de formation professionnelle de la région sont associés à des métiers et des emplois traditionnellement masculins.

ACCÈS À LA FORMATION COLLÉGIALE

Au plus 7 ans après leur entrée en première secondaire, 50 % des élèves de l'Abitibi-Témiscamingue ont poursuivi leur parcours vers le collégial, une proportion inférieure à celle observée à l'échelle du Québec (62 %). L'Abitibi-Témiscamingue arrive à l'avant-dernier rang provincial, précédant le Nord-du-Québec.

À l'échelle de la région, les taux d'accès au collégial sont les plus élevés dans les MRC de Rouyn-Noranda, de La Vallée-de-l'Or et d'Abitibi. La proximité de campus collégiaux dans ces territoires peut contribuer à la poursuite des études collégiales, bien que ce parcours puisse être effectué à l'extérieur de la région.

Quant au taux d'accès selon le genre, les jeunes femmes sont nettement plus enclines que les jeunes hommes à poursuivre leur cheminement au collégial, tant dans la région que partout ailleurs au Québec. En Abitibi-Témiscamingue, l'écart est de 23 points de pourcentage, avec un taux d'accès chez les jeunes femmes de 62 %, comparativement à 39 % pour les jeunes hommes. Peu importe le genre, les taux régionaux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec.

DISPARITÉS D'ACCÈS AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Selon le récent Bulletin de l'égalité des chances en éducation², diverses analyses³ montrent que les jeunes dont les parents ont un faible niveau de scolarité accèdent beaucoup moins souvent au collégial (taux inférieurs à 40 %) lorsqu'ils ont grandi dans les régions éloignées (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue/Mauricie et Côte-Nord/Nord-du-Québec), comparativement à ceux des régions centrales comme Laval ou Montréal (60 %). Lorsque les parents détiennent un diplôme collégial, le taux d'accès des jeunes originaires de la majorité des régions surpasse 50 %. Dans le même sens, chez les jeunes dont les parents détiennent un diplôme universitaire, les taux d'accès dépassent 70 %, peu importe la région.

Taux d'accès à la formation collégiale selon le genre au plus sept ans après l'entrée au secondaire (%), secteur public > MRC de la région et ensemble du Québec, année 2023 (correspondant à la cohorte de 2016)

	Filles	Garçons	Genres réunis
Abitibi	58,5 %	41,2 %	49,8 %
Abitibi-Ouest	57,4 %	22,0 %	41,7 %
La Vallée-de-l'Or	61,3 %	41,6 %	51,2 %
Rouyn-Noranda	75,2 %	45,3 %	59,4 %
Témiscamingue	47,1 %	36,4 %	41,0 %
Ensemble de la région	62,0 %	39,2 %	50,4 %
Ensemble du Québec	72,9 %	52,0 %	62,2 %

Source : ÉCOBES – Recherche et transfert, Plateforme Regard 360, consultation en octobre 2025.

Le revenu des parents est aussi un facteur d'accès aux études collégiales. Chez les enfants provenant de familles dont les revenus sont les plus faibles (1^{er} quintile), les taux d'accès varient de 28 % sur la Côte-Nord/Nord-du-Québec à 62 % à Laval. Le taux d'accès des jeunes originaires des régions éloignées est de 28 % à 39 %. Inversement, le taux d'accès est supérieur chez les jeunes issus de familles à revenus élevés (5^e quintile), variant de 59 % à 89 % selon les régions. D'ailleurs, les jeunes provenant de familles aisées dans les régions éloignées se distinguent peu des autres jeunes de familles aisées d'autres régions, avec des taux oscillant entre 59 % et 85 %.

Le taux d'accès à l'université varie également de manière considérable entre les régions. Les jeunes issus des régions éloignées sont les moins nombreux à poursuivre leurs études à l'université, quel que soit le niveau de scolarité et de revenu des parents. À titre d'exemple, le taux d'accès varie selon les régions éloignées de 5 % à 14 % si les parents ont un diplôme secondaire, et de 46 % à 53 % s'ils ont un diplôme universitaire. À Laval, la région avec le plus fort accès à l'université, ces proportions sont respectivement de 31 % et de 66 %. Enfin, peu importe l'éducation ou le revenu des parents, les femmes ont un taux d'accès supérieur aux hommes dans l'ensemble des régions. ■

Sources 1. ÉCOBES-Recherche et transfert, Plateforme Regard 360. Note : Les données associées à l'année 2023 font référence aux élèves de la cohorte de 2016 suivis jusqu'en juin 2023.
2. Pierre Doray, Véronique Grenier, Xavier St-Denis, Maude Roy-Vallières et Claude Lessard, Bulletin de l'égalité des chances en éducation-Édition 2025, Observatoire québécois des inégalités.
3. Note méthodologique : Les taux d'accès au collégial et à l'université correspondent à la proportion de jeunes inscrits à un programme lors d'une année scolaire, même pour une seule session, au moment d'atteindre 21 ans.

Taux d'accès à la formation collégiale au plus sept ans après l'entrée d'une cohorte au secondaire (%), secteur public > MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, années 2015-2023 (correspondant aux cohortes 2008 à 2016)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Abitibi	47,4 %	50,0 %	48,5 %	44,2 %	44,8 %	53,9 %	45,5 %	42,9 %	49,8 %
Abitibi-Ouest	45,8 %	42,9 %	45,3 %	41,7 %	55,1 %	47,2 %	43,2 %	32,0 %	41,7 %
La Vallée-de-l'Or	45,8 %	49,6 %	51,0 %	49,3 %	50,2 %	52,0 %	53,6 %	51,0 %	51,2 %
Rouyn-Noranda	57,0 %	56,4 %	57,5 %	56,3 %	54,5 %	56,8 %	56,4 %	57,7 %	59,4 %
Témiscamingue	45,5 %	48,9 %	43,5 %	46,0 %	42,8 %	40,2 %	50,6 %	49,3 %	41,0 %
Abitibi-Témiscamingue	49,0 %	50,5 %	50,9 %	48,8 %	50,4 %	51,6 %	50,7 %	48,3 %	50,4 %
Ensemble du Québec	55,0 %	57,1 %	58,1 %	59,3 %	60,3 %	60,9 %	61,0 %	62,0 %	62,2 %

Source : ÉCOBES – Recherche et transfert. Plateforme Regard 360, Bibliothèque d'indicateurs : Parcours primaire-secondaire, ministère de l'Éducation, <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>.

L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE

— Mariella Collini

À l'occasion du mois de l'économie sociale, regard sur l'apport de ce mode entrepreneurial ainsi que les moyens mis en œuvre par les entreprises collectives pour concilier finalité sociale et viabilité économique.

Une récente étude indique que l'économie sociale regroupe environ 320 OBNL, coopératives et mutuelles dans la région, employant près de 3 970 personnes salariées, pour un chiffre d'affaires total de 487,7 M\$. En plus de leur main-d'œuvre salariée, 63 % des entreprises d'économie sociale (EÉS) mobilisent environ 6 000 bénévoles. Présentes dans tous les domaines d'activité, les EÉS de la région se concentrent principalement dans les organisations civiques et sociales, l'enseignement, les services de garde et l'assistance sociale, les loisirs et le tourisme ainsi que les arts, la culture et les médias.

Environ 56 % des EÉS de la région répondent aux besoins d'une clientèle de proximité, soit au sein d'un quartier ou d'une ou de plusieurs municipalités, s'étendant à une ou quelques MRC, tandis que 35 % desservent l'ensemble de la région. Seulement 9 % des entreprises sont intervenues sur un territoire national ou international. La distribution des EÉS de la région selon leur finalité sociale révèle des ancrages étroitement liés à la qualité de vie, au dynamisme communautaire ainsi qu'à la satisfaction de besoins individuels et collectifs. Plus de la moitié (53 %) intervient de manière particulière pour :

- Offrir des contenus artistiques et culturels, par la création, la diffusion ou la mise en valeur de productions ainsi que pour préserver le patrimoine.
- Offrir des services ou des biens relatifs à l'habitation, comme du logement social et communautaire ou des espaces locatifs.
- Favoriser le loisir et le tourisme par la gestion d'infrastructures, l'organisation d'activités récréatives ou culturelles et l'offre d'expériences et de services de séjour ou de plein air.
- Favoriser la santé et améliorer les conditions de vie en offrant des services, des soins et des ressources adaptées aux besoins de la population, qu'il s'agisse de prévention, de soutien à domicile ou d'accompagnement de personnes vulnérables.

FINALITÉ SOCIALE ET VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

Avoir une finalité sociale ne signifie pas renoncer à la viabilité économique. En vertu de la *Loi sur l'économie sociale*, les EÉS, contrairement à certains organismes d'action communautaire, ont le devoir d'assurer des revenus qui soutiennent la poursuite de leur mission et la réponse aux besoins collectifs. Divers outils témoignent de cet équilibre entre mission sociale et viabilité économique.

En Abitibi-Témiscamingue, 65 % des EÉS ont mis en place au moins un outil de planification, une pratique moins répandue que dans l'ensemble du Québec (75 %). Au cours des 5 années précédant l'enquête, le plan des travaux à réaliser est l'outil le plus couramment utilisé par les EÉS de la région (37 %), suivi de la planification stratégique (31 %) et du plan de communication (23 %). À l'échelle du Québec, ces mêmes outils sont davantage implantés, avec des proportions respectives de 36 %, 45 % et 29 %. La composition sectorielle des EÉS régionales, marquée par l'habitation et les loisirs et tourisme, des secteurs liés à la

gestion d'immeubles ou d'équipements, peut expliquer, en partie, la plus grande fréquence de plans de travaux que de planifications stratégiques.

Les objectifs de développement que se sont fixés les EÉS de la région pour les trois prochaines années visent avant tout à renforcer la mission et la réponse aux besoins de leurs membres (62 %). Les EÉS cherchent ensuite à améliorer la qualité des produits et services offerts (45 %), à accroître leur promotion (30 %), à combler leurs besoins de main-d'œuvre (26 %) et enfin, à obtenir un financement adéquat pour leurs projets (24 %). Comparativement à celles du reste du Québec, les EÉS de la région se distinguent par une plus grande importance accordée à la promotion de leurs produits et services ainsi qu'à la satisfaction de leurs besoins de main-d'œuvre, des priorités révélatrices des défis actuels de visibilité et de recrutement.

Les principales activités de développement à long terme des EÉS visent la croissance, l'innovation ou la consolidation. En Abitibi-Témiscamingue, une grande majorité des EÉS (88 %) ont mené au moins une activité de développement concernant soit leurs pratiques, leurs ressources humaines, leurs investissements ou leur gouvernance. Parmi les trois principales activités recensées, deux concernent les ressources humaines (salariées et bénévoles), notamment par la formation et la réévaluation des conditions de travail, incluant la rémunération. Les activités touchant les investissements en immobilisations et équipements sont également fréquentes, et sont plus répandues au sein des EÉS de la région que dans l'ensemble du Québec. ■

Source : LAGACÉ-BUREAU, François-Xavier, L'économie sociale au Québec. Portrait statistique 2022, Institut de la statistique du Québec, 2025.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

NOUS JOINDRE

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
observat.qc.ca